

## Prélevement mensuel pour saisie voiture

Par **LinoR**, le **06/10/2014** à **13:40**

Bonjour, en 1995 j'ai été saisi d'une voiture par un huissier et depuis cette date, tous les mois je suis prélevé d'une somme sur mon salaire par ce même huissier. Est-ce normal? Dois-je continuer à payer alors que la voiture a été saisie..?